

# Moyens de contraception

Soumis par Administrator  
13-12-2008  
Dernière mise à jour : 13-12-2008

## - LA PILULE :

C'est un contraceptif hormonal qui, pris par la femme à raison d'un comprimé par jour, empêche la survenue de toute grossesse. Son efficacité est de 100%.

C'est l'agent de santé qui, après un examen clinique, prescrit à la femme le type de pilule qui convient à son organisme.

## - LE STERILET :

C'est un élément en matière plastique additionné souvent de cuivre qui, placé dans l'utérus, protège la femme par simple présence contre la grossesse. Son action peut durer jusqu'à cinq ans et son efficacité est de 99%.

## - PRESERVATIF :

Il est fait d'une couche très fine de latex. En recouvrant l'organe viril de l'homme avant l'acte sexuel, il empêche le déversement du liquide spermatique dans les voies féminines. Il joue un double rôle : il prévient contre la grossesse et contre les infections sexuellement transmissibles.

## - PILULE D'URGENCE :

C'est une méthode exceptionnelle qui permet d'éviter la survenue d'une grossesse non désirée après une relation sexuelle non ou mal protégée.

## - LES IMPLANTS :

Ils se présentent sous forme de 6 petits bâtonnets remplis d'une hormone contraceptive, que le médecin place sous la peau de l'avant-bras gauche de la femme. Leur effet peut durer 5 ans.